



FICHE TECHNIQUE

LYCÉE PIERRE DE COUBERTIN

MEAUX

La rénovation - extension du Lycée Pierre de Coubertin, construit en 1965, est une opération de transformation ambitieuse menée dans le cadre du plan France relance, visant à faire évoluer des espaces d'enseignement obsolètes.

Deux chantiers sont menés en milieu occupé pour rénover et agrandir cet établissement vieillissant et sous-dimensionné au regard du nombre d'élèves, et développer le pôle d'enseignement dédié à l'aéronautique. C'est d'ailleurs ce bâtiment qui a été réalisé en premier.

La rénovation et l'agrandissement du lycée permettent de remettre à niveau le pôle d'enseignement et d'accueillir 270 élèves pour la filière aéronautique, sur près de 3 045 m². L'ensemble des bâtiments incluant la restauration, l'internat, les espaces de vie scolaire, la halle – qui est en capacité d'abriter notamment les différents morceaux de fuselage d'un Airbus -, ont été totalement repensés par les équipes d'architectes d'AIA Life Designers.

Les enjeux à intégrer à la conception étaient de mettre en valeur les activités d'excellence de la filière de formation aéronautique, en agissant sur la transparence du bâtiment ; d'intégrer des enjeux d'ouverture sur le territoire ; de mutualiser des équipements (salle polyvalente, restauration, gymnases), favorisant ainsi l'échange, la sociabilité et le bien-être dans ces lieux d'apprentissage. L'architecture, par le confort apporté, joue un rôle déterminant dans l'atteinte de cet objectif, en proposant des espaces pour travailler seul ou en petits groupes, ou faire une pause.

Pour répondre aux différentes configurations spatiales présentes et à venir, et éviter les phénomènes d'obsolescence, des espaces évolutifs, modulables, ont été conçus.

L'importante recomposition du site permet de requalifier les pôles d'enseignement tout en mettant en œuvre un projet paysager d'envergure. L'implantation proposée est issue d'une approche bioclimatique : les orientations et la compacité vont dans le sens d'un bon niveau d'éclairage naturel, d'échauffements limités, et d'une économie de matière.

La mise en œuvre de matériaux biosourcés, le recours au réemploi et à l'économie circulaire pour le chantier, témoignent d'une démarche de qualité environnementale exemplaire, tournée vers la sobriété énergétique et la décarbonation.

Le projet vise une labellisation E+C-, les bâtiments neufs comme les rénovations ont ainsi été mis en œuvre avec des structures majoritairement en bois. L'utilisation du bois est motivée par des raisons écologiques, esthétiques, économiques et de rapidité de mise en œuvre, avec une mixité bois-métal symbolisant les débuts de l'aéronautique. Le bois utilisé provient principalement de France et d'Europe, avec des essences telles que l'épicéa et le peuplier, et comprend des structures en bois massif, lamellé-collé, et des panneaux bois-béton pour les planchers.

ÉQUIPE

Maîtrise d'ouvrage Région Ile-de-France
Architecte AIA Life Designers
Architecte d'intérieur AIA Life Designers
Ingénierie TCE + économie AIA Ingénierie
Expertise environnementale AIA Environnement
BET cuisine BEGC
Acoustique Marshall Day Acoustic
Dépollution, déconstruction, recyclage STM
Réemploi Cycle Up
Aéronautique AFPI

LE PROJET EN BREF

Surface Restructuration : 11 022 m²
Extension (dont halle avionique) : 9 720 m² SU
Montant des travaux 49,2 M€ HT
Concours lauréat Décembre 2021
Livraison Halle avionique : juillet 2024
Bâtiments neufs (4) : 2027
Restructuration bâtiment existant : 2029
Démarche Niveau E+C- : E3C2
Programme Extension / restructuration (1450 places)
+ 700 places professionnelles réparties sur 9 filières.

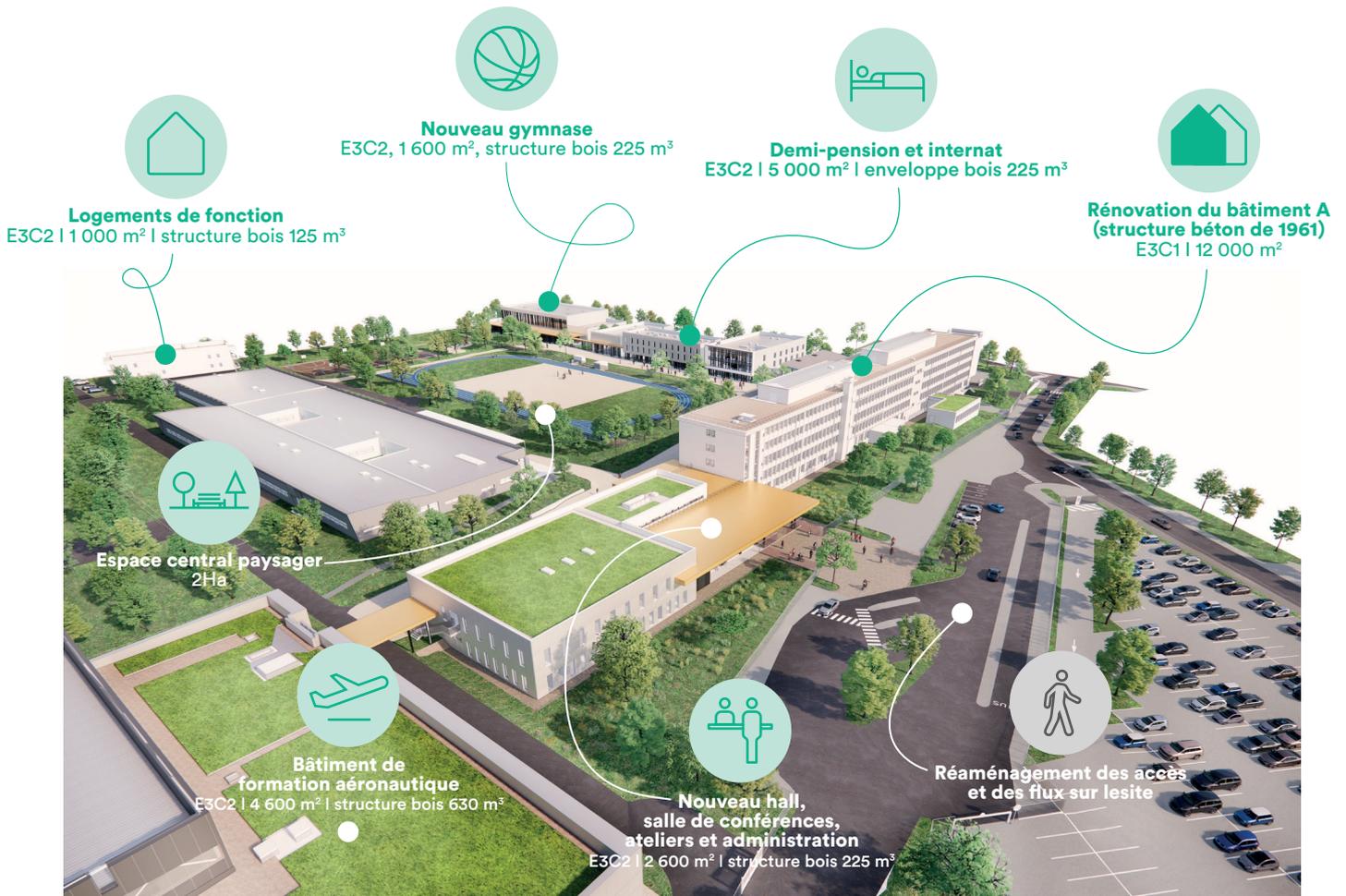


▲ Atelier.



▲ Vue intérieure de la halle avionique.

© Photos : Guillaume Satre
© Image : AIA Life Designers



▲ Recomposition du site.